



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Agay, 13 mai 2022

Forestiers privés

Frédéric-Georges Roux

Copyright © M. Esclapart 2008

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Agay, 13 mai 2022

Forestiers privés de forêt ?



« Les forêts privées sont gérées durablement »



La forêt au cœur de tous les désirs

FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



FORÊTS FRANÇAISES EN CRISE

Nature | Climat | Société

Analyse et propositions
des ONG de conservation de la nature

Juin 2020
les ONG lancent la battue



« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Main mise sur les forêts privées

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Main verte sur les forêts privées

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les forêts : un bien commun ?

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Souhaits exprimés par les ONG et les « extrêmes verts »

- La forêt française serait « un bien commun » que les forestiers ne savent pas gérer
- Main mise sur nos libertés de gestion
- Droit de regard, de véto et de contrôle sur nos PSG
- Interdictions des coupes rases, de planter et de cultiver des futaies équiennes mono-espèces... voire de couper un seul arbre
- Non aux « champs d'arbres » et à la « forêt cultivée »
- Environnement, écologie et biodiversité : vers la tutelle unique pour l'agriculture, la chasse, l'ONF et le CNPF, les forêts publiques et privées ?

« Les forêts privées sont gérées durablement »



**La forêt et la filière bois
à la croisée des chemins**

L'arbre des possibles



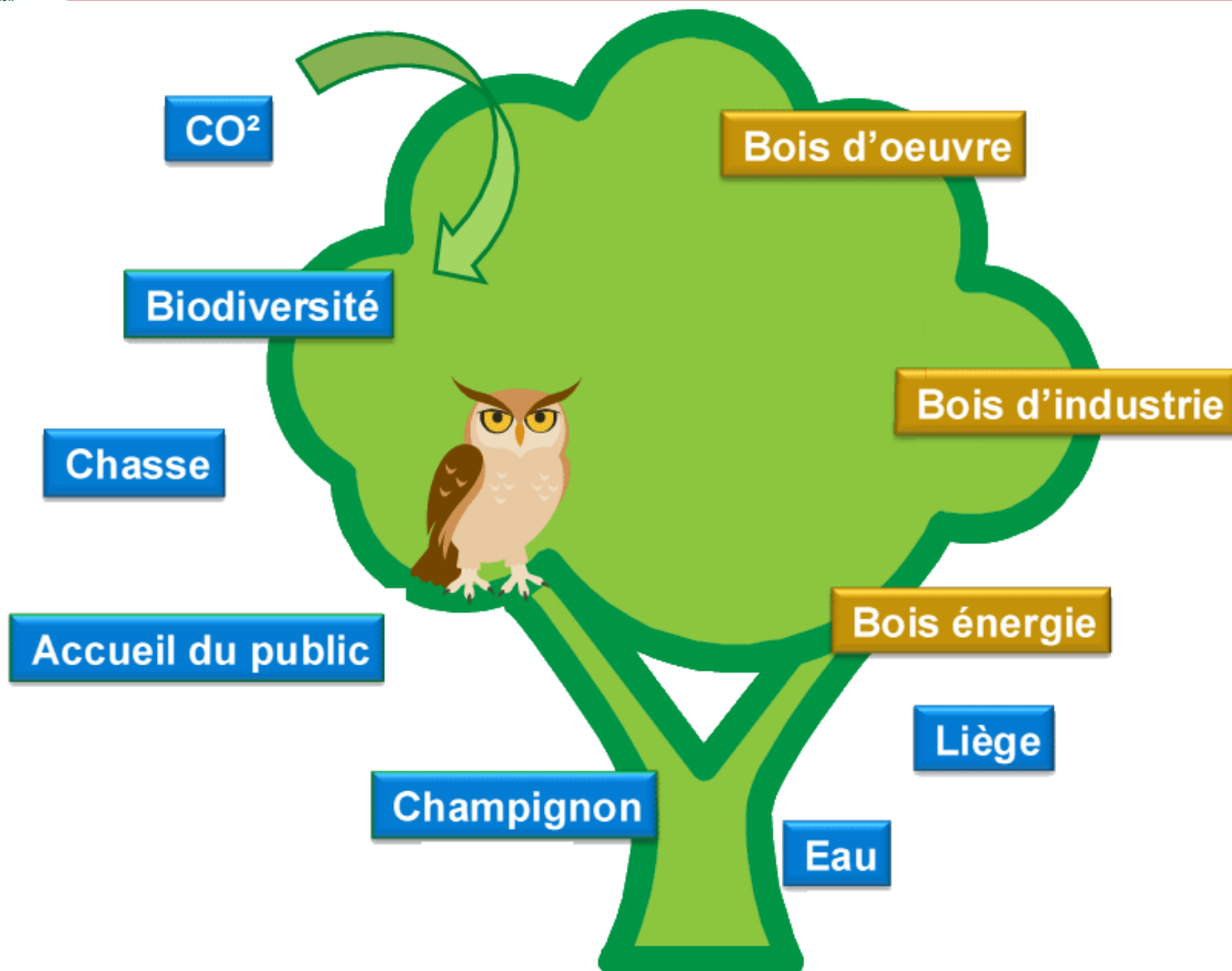
**Anne-Laure
Cattelot
députée du Nord
Juillet 2020**

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Nos forêts sont productrices de biens et de services



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Rappel des 3 rôles du propriétaire forestier

1. Sylviculteur : Gestion, Production, Vente

- Bois énergie, bois industrie, bois d'œuvre
- Produits de cueillette (champignons, châtaignes...)
- Sylvo-pastoralisme

2. Fonction sociale

- Producteur de paysages, accueil du public
- Loisirs : chasse, sports, tourisme, évènements, randonnées...
- Prestataire de services volontaires non subis

3. Services écologiques et environnementaux

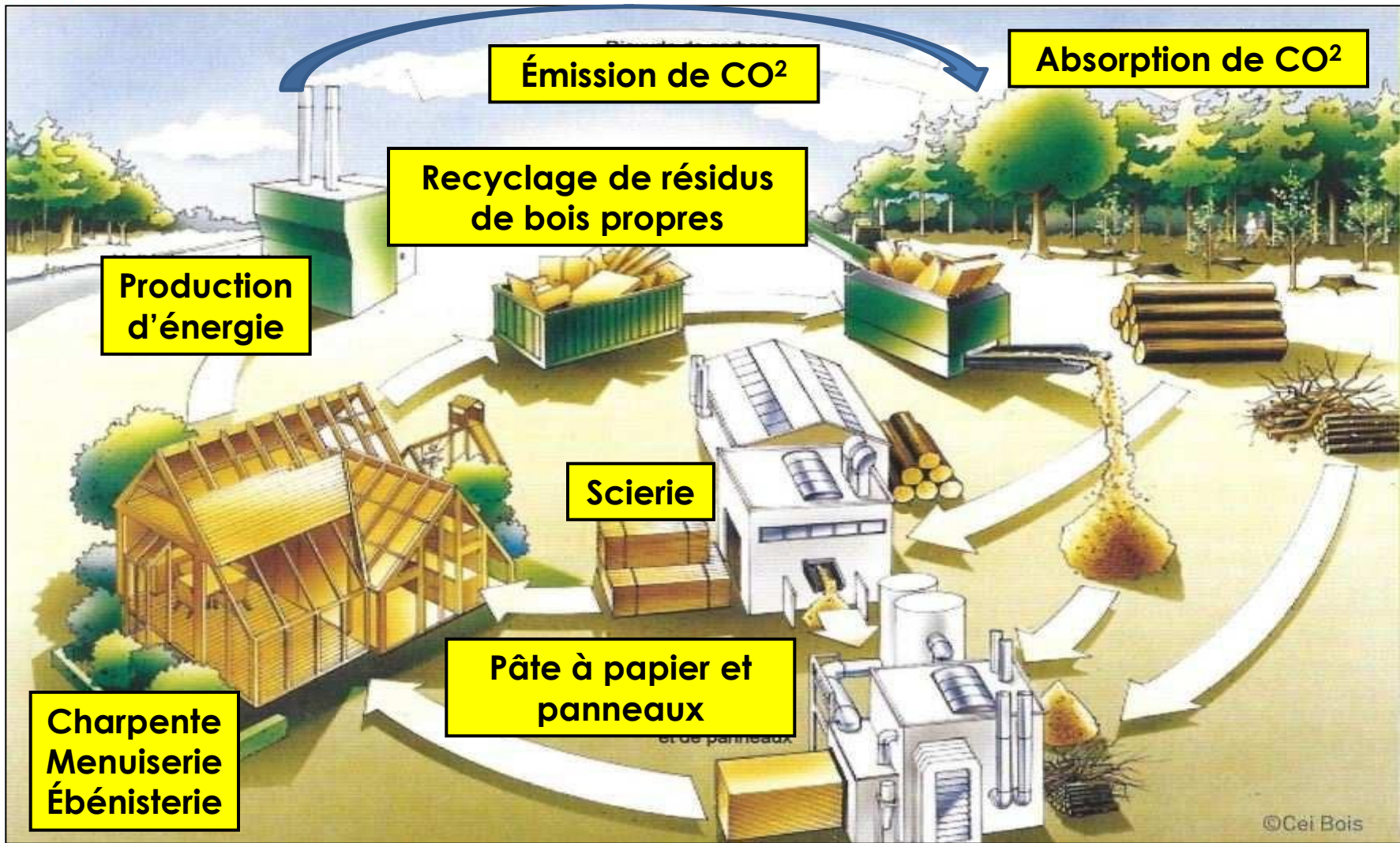
- Stockage du carbone, photosynthèse, filtrage de l'eau...
- Garant de la biodiversité



FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

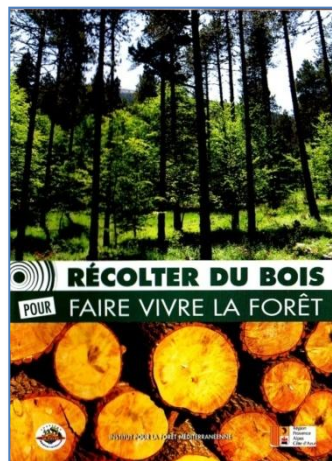
Le PRFB : doubler la récolte



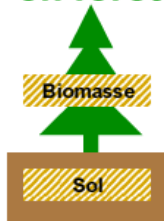
« Les forêts privées sont gérées durablement »

Récolter n'est pas un gros mot

1. Matériau renouvelable qui stocke le carbone pendant des années et évite béton, acier, plastique
2. Énergie renouvelable non intermittente à bilan carbone nul qui se substitue aux énergies fossiles
3. Libère la place pour de nouveaux jeunes arbres et poursuite du cycle perpétuel vertueux



Stockage de
carbone
en forêt



Stockage
produits
bois



Emissions fossiles
évitées par le bois
matériau



Emissions fossiles
évitées par le bois
énergie



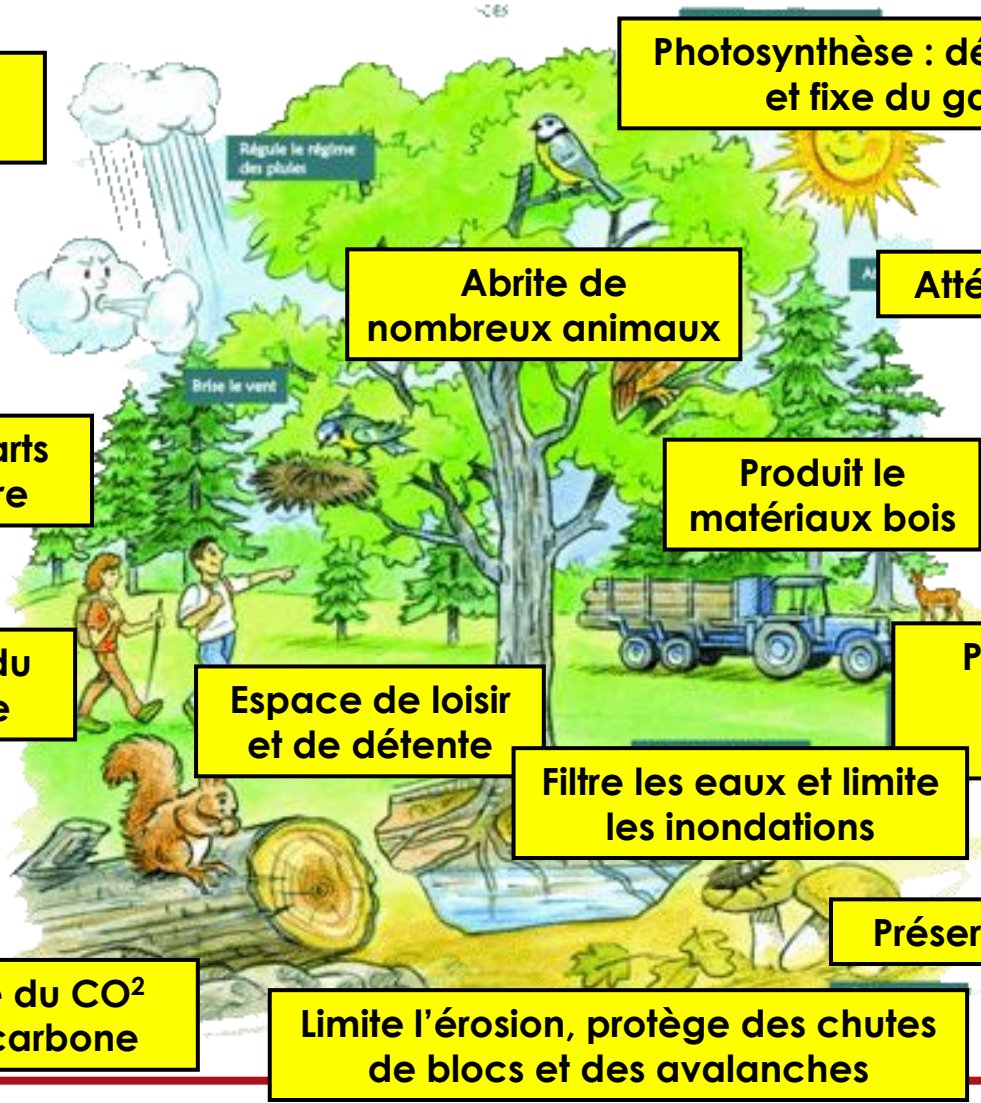


FRANSYLVA

FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Nos forêts sont les premiers protecteurs de l'environnement

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



Régule le régime des pluies

Photosynthèse : dégage de l'oxygène et fixe du gaz carbonique

Briser le vent

Abrite de nombreux animaux

Atténue le bruit

Atténue les écarts de température

Produit le matériaux bois

Élément du paysage

Espace de loisir et de détente

Premier maillon de la filière bois : source d'emplois

Filtre les eaux et limite les inondations

Séquestre du CO² puits de carbone

Limite l'érosion, protège des chutes de blocs et des avalanches

Préserve la biodiversité

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Vague verte ou tsunami ?



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Écologie : transition ou révolution ?

FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur



L'arbre ne cache plus la forêt

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

C'est quoi une forêt ?



« Une forêt, c'est un espace rempli d'habitats protégés, sources permanentes d'infractions multiples »

« Les forêts privées sont gérées durablement »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Sommes-nous encore des sylviculteurs ?

**Nous sommes des « *biodiversifieurs* »
potentiellement coupables de
destructions d'espèces protégées**



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »

La biodiversité prend le pas sur la biomasse

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



1^{er} janvier 2020



**L'OFB est placé sous la double tutelle
du ministère de la transition écologique
et du ministère de l'agriculture**

« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'État en remet une couche



REFONDER UNE POLITIQUE FORESTIERE AU
SERVICE DU CLIMAT, DE LA BIODIVERSITE
ET DU BIEN-ETRE DE NOS CONCITOYENS

Barbara Pompili, 1^{er} septembre 2021

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Tensions entre les services de l'État

FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés Provence-Alpes-Côte d'Azur

Transition Écologique et Solidaire

Cohésion des Territoires

DREAL

DRAAF

Agriculture et Alimentation



« Les forêts privées sont gérées durablement »

**Direction Régionale de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Forêt**
Patrice de Laurens

**Service Régional
de l'Économie et du
Développement Durable
des Territoires**
*Claude Balmelle
& Gaëlle Thivet*

**Service Régional
de la Forêt et du Bois**
Christian Wawrzyniak

**Service Régional
de l'Information
Statistique et
Économique**
Nadine Jourdan



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

**Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
*Corinne Tourasse***

**Service
Biodiversité,
Eau, Paysages
*Hélène Souan***

**Service Énergie
et Logement
*Pierre Franc***

**Service
Connaissance,
Aménagement
Durable et
Évaluation
*Géraldine Biau***

**Service
Transports,
Infrastructures
et Mobilité
*Olivier Tessier***



**Ministère de la
Transition Écologique
et Solidaire**

&

**Ministère de la
Cohésion des
Territoires**

Quel ministère pour nos forêts ?



Office National des Forêts

**L'ONF est placé sous la double tutelle
du ministère de l'agriculture et
du ministère de la transition écologique**

**Bertrand Munch, son Directeur Général,
a été démis de ses fonctions le 31 mars 2022
pour « maltraitance managériale ».**
Olivier Rousset, Directeur Général par interim



**Le CNPF est encore sous la tutelle
du ministère de l'agriculture**

**Claire Hubert, sa Directrice Générale,
devrait être remplacée cet été**



« Les forêts privées sont gérées durablement »

Création des Centres Régionaux de la Propriété Forestière

Afin d'aider les propriétaires forestiers privés à gérer durablement leurs parcelles forestières, la loi « Pisani » du 6 août 1963 a créé :

- les Plans Simples de Gestion (PSG)
- les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF)

Puis le Code Forestier a introduit :

- Les Plans Régionaux de la Forêt et du Bois (PRFB)
- Les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicole (SRGS)

« L'organisation chargée de promouvoir la profession devra être à l'écoute pour proposer et convaincre sans jamais brusquer »



Schéma Régional de Gestion Sylvicole

- Établi par le CRPF sous la responsabilité des conseillers élus et approuvé par le ministre, le SRGS précise les conditions d'une gestion durable adaptée à la région
- Il contient des fiches précisant les itinéraires techniques conseillés, possibles, interdits...
- Sa consultation permet au propriétaire d'élaborer sa stratégie de mise en valeur de sa forêt durablement notamment lors de la rédaction de son PSG
- Il est la référence pour que les conseillers du CRPF agrément ou non les PSG instruits par les techniciens
- Il doit être « révisé » dans les deux ans qui suivent l'approbation d'un nouveau PRFB



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Révision du SRGS PACA → fin 2022

Le CNPF a imposé une structure unique de tous les SRGS de France (mars 2019)

Le PRFB PACA a été approuvé en décembre 2020

Les techniciens du CRPF PACA ont présenté sans concertation préalable la base du nouveau SRGS à TOUS les acteurs « partenaires » en juin 2021

Fransylva PACA a réagi sur la méthode, sur la forme et sur le fond et a produit un « Rapport d'évaluation »

« Les forêts privées sont gérées durablement »



Réactions sur la méthode

- Fransylva PACA regrette que le CRPF PACA n'ait pas jugé bon de travailler en concertation avec les représentants des propriétaires forestiers privés de la région dès le début du processus de révision du SRGS
- Fransylva PACA n'est pas un « *partenaire* » du CNPF, et surtout pas un « *partenaire comme les autres* »
- Les propriétaires (représentés par Fransylva) sont « *la raison d'être* » des CRPF voulus par le législateur



« *Les forêts privées sont gérées durablement* »



Exemples de réactions sur la forme

FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- « Seuils » rigides excessifs non justifiés
- Dérives conduisant à une « mise sous tutelle » accrue des propriétaires privés, portant atteinte aux droits de propriété fondamentaux inaliénables



Nous sommes passés au fil des ans de :

**« Un propriétaire forestier peut faire ce qu'il veut...
à condition de ne pas faire n'importe quoi »,**

à

**« Un propriétaire forestier n'a rien le droit de faire...
sans l'autorisation préalable formelle d'une
administration autoritaire pointilleuse »**



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Exemples de réactions sur le fond

- **Prise en compte insuffisante des spécificités des « forêts méditerranéennes » confrontées à des conditions climatiques particulières**
- **Non prise en compte des conditions économiques régionales et de la faible valeur de nos essences**
- **Exigences « société civile » excessives mettant paradoxalement en péril le devenir de PEFC PACA et la disponibilité de bois certifié régional**
- **« Usines à gaz » et règles arbitraires contestables, concernant aussi bien la gestion que les coupes, les paysages ou l'accueil du public : fausses coupes rases, cloisements, diamètres ou âge d'exploitabilité, rotations, surface terrière des réserves...**



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Nous avons demandé sans succès

1. Que les caractéristiques des forêts méditerranéennes soient reconnues justifiant ainsi un SRGS particulier
2. Qu'on prenne le temps pour réviser « NOTRE » SRGS actuel, dont tout le monde s'accorde à reconnaître les qualités et l'adaptation aux spécificités de nos forêts
3. Que sa révision soit confiée à un comité paritaire dont la composition sera proposée conjointement par les présidents du CRPF PACA, de l'Union Régionale Fransylva PACA et l'interprofession régionale de la Forêt et du Bois Fibois Sud



« Les forêts privées sont gérées durablement »



Résultat : tensions Fransylva/CRPF

FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Discorde ?

Divergence ?

Rupture ?

Querelle ?

Contradiction ?

Dissonance ?

Différend ?

Dispute ?

Désunion ?

Zizanie ?

Opposition ?

Malentendu ?

Brouille ?

Divorce ?

Mésentente ?

Conflit ?

Chicane ?

Clash ?

www.fransylva-paca.fr/wp/alarmes

« Les forêts privées sont gérées durablement »

Échéances pour (ré)agir

SRGS

- **Juillet : vote du conseil de centre (CRPF) et transmission du SRGS à la CRFB**
- **Septembre : vote de la CRFB**
- **Octobre-novembre : enquête publique**
- **Décembre : décision du Ministre**

Élections des conseillers du CRPF

- **Novembre : candidatures collège départemental**
- **Décembre : candidatures collège régional (Fransylva)**
- **Février 2023 : élections des nouveaux conseillers**
- **Mars 2023 : élection du président et du bureau**



FRANSYLVA
FORESTIERS PRIVÉS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Affaires à suivre...



« Les forêts privées sont gérées durablement »